Ministry of Northern Development, Mines, Natural Resources and Forestry

Office of the Minister

99 Wellesley Street West Room 6630, Whitney Block Toronto ON M7A 1W3 Tel: 416-314-2301 Ministère du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts

Bureau du ministre

99, rue Wellesley Ouest Bureau 6630, Édifice Whitney Toronto ON M7A 1W3 Tél.: 416 314-2301



Le 29 septembre 2021

Monsieur David Sinclair Vice-président Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario deadbrokedave@gmail.com

Monsieur,

Tandis que vous amorcez la planification en vue du prochain exercice, je me fais un plaisir de vous adresser la présente lettre, à vous qui occupez le poste de vice-président de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO). Conformément aux exigences de la Directive concernant les organismes et les nominations, la présente lettre fournit des directives et énonce mes attentes à l'égard de la SGFPNO pour l'exercice 2022-2023.

Les organismes de l'Ontario régis par un conseil d'administration sont des partenaires essentiels dans la prestation de services de qualité supérieure à la population ontarienne. Le travail que vous et les autres membres du conseil d'administration entreprenez pour établir les buts, les objectifs et l'orientation stratégique de la SGFPNO joue un rôle important pour assurer l'harmonisation avec les priorités du gouvernement, le mandat de la SGFPNO, les politiques et directives clés et mes directives, le cas échéant. Je vous remercie de votre dévouement et de votre volonté de siéger au conseil.

Les organismes du gouvernement de l'Ontario sont tenus d'agir dans l'intérêt de la population ontarienne et des contribuables en étant efficients et efficaces et en optimisant les ressources.

Cela inclut les aspects suivants :

1. Compétitivité, viabilité et gestion des dépenses

- Fonctionner dans les limites de l'enveloppe financière mise à la disposition de votre organisme.
- Cerner et saisir les occasions d'adopter des pratiques novatrices et d'améliorer la viabilité des programmes.
- Cerner et saisir les occasions de réaliser des gains d'efficience et des économies, y compris par suite de la COVID-19, le cas échéant.
- Travailler de concert avec le ministère, au besoin, pour avancer le plan d'action Faire progresser l'Ontario.

2. Transparence et reddition de comptes

- Respecter les directives et politiques gouvernementales applicables et produire des rapports dans un esprit de transparence et de reddition de comptes.
- Se conformer aux exigences énoncées dans la Directive concernant les organismes et les nominations (DON), aux normes et pratiques comptables et au cadre éthique de la *Loi de 2006 sur la fonction publique de l'Ontario*, et répondre aux constatations des vérifications, le cas échéant.
- Déterminer les compétences, les connaissances et l'expérience requises pour appuyer efficacement le rôle du conseil d'administration en matière de gouvernance et de reddition de comptes.

3. Collecte de données

- Améliorer la façon dont l'organisme utilise les données pour prendre des décisions, partager de l'information et produire des rapports, notamment en tirant parti des solutions de données existantes ou nouvelles pour éclairer la production de rapports axée sur les résultats et améliorer la prestation de services.
- Appuyer les exigences en matière de transparence et de confidentialité en ce qui concerne le traitement des données et le partage de données avec le ministère, le cas échéant.

4. Prestation de services numériques et service à la clientèle

- Explorer et mettre en œuvre des stratégies de numérisation ou de modernisation numérique pour assurer la prestation de services en ligne et continuer de respecter et de dépasser les normes de service à la clientèle tout au long de la transition.
- Adopter des approches numériques, dont la recherche utilisateur, le développement agile et la gestion des produits.

5. Diversité et inclusion

- Élaborer et encourager des initiatives de diversité et d'inclusion favorisant un milieu de travail équitable, inclusif, accessible, anti-raciste et axé sur la diversité.
- Faire preuve de leadership d'un milieu de travail inclusif et exempt de toute forme de harcèlement.
- Adopter un processus de participation à l'inclusion pour veiller à ce que tous aient voix au chapitre afin d'éclairer l'élaboration de politiques et la prise de décisions.

6. Relance post-COVID-19

- Cerner les méthodes (p. ex. numériques) de prestation de services qui ont évolué depuis le début de la pandémie de COVID-19, et en tirer parti.
- Soutenir les efforts de relance à la suite de la pandémie de COVID-19.

Outre ces priorités gouvernementales, je m'attends à ce que la SGFPNO se concentre sur les activités suivantes :

- Offrir aux clients un service de qualité supérieure.
- Offrir une programmation renouvelée qui facilite le processus de demande pour un plus grand nombre de personnes et d'entreprises; qui appuie un plus grand nombre de projets dans les collectivités rurales du Nord; qui vise les débouchés dans les marchés existants et émergents; qui offre plus d'occasions d'emploi aux Autochtones; qui remédie à la pénurie de main-d'œuvre qualifiée; et qui aide à la

relance post-COVID-19.

• Appuyer une gamme plus vaste d'efforts en matière de planification et de priorités de développement économique régional dans le Nord de l'Ontario.

Grâce à ces mesures, nous pouvons veiller à ce que la SGFPNO continue de réaliser son mandat pour ce qui est de promouvoir et de stimuler des initiatives qui font croître et diversifier l'économie du Nord de l'Ontario, conformément à la *Loi sur le Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario*.

Une fois de plus, je vous remercie de votre dévouement et de votre service, et je vous souhaite bon succès.

Veuillez agréer, Monsieur, mes sentiments distingués.

L'honorable Greg Rickford

Ministre du Développement du Nord, des Mines, des Richesses naturelles et des Forêts

c. Helen Mulc, SMA, Division du développement du Nord Richard Scott, directeur, Direction des initiatives stratégiques, Division du développement du Nord John Guerard, directeur général, Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario